

Leger

THE LARGEST CANADIAN-OWNED
POLLING, MARKET RESEARCH
AND ANALYTICS FIRM

MONTREAL • QUEBEC

TORONTO

WINNIPEG

EDMONTON

CALGARY

VANCOUVER • PHILADELPHIA

Rapport

TEKSAVVY :

ABORDABILITÉ DE L'ACCÈS À INTERNET
OMNI

Tek Savvy

DATE 4 août 2021 NUMÉRO DU PROJET 82076-002





MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

MATÉRIEL DE RECHERCHE QUANTITATIVE

Un sondage en ligne mené auprès de 1 534 Canadiens a été effectué entre le 30 juillet et le 1^{er} août 2021 à l'aide du panel en ligne de Léger.

Aucune marge d'erreur ne peut être associée à un échantillon non probabiliste (c.-à-d. un panel en ligne dans ce cas). À des fins de comparaison, cependant, un échantillon probabiliste de 1534 répondants donnerait une marge d'erreur de $\pm 2,5\%$ 19 fois sur 20.

À PROPOS DU PANEL EN LIGNE DE LÉGER

Le panel en ligne de Léger compte environ 400 000 membres à l'échelle nationale, et le taux de rétention est de 90 %.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

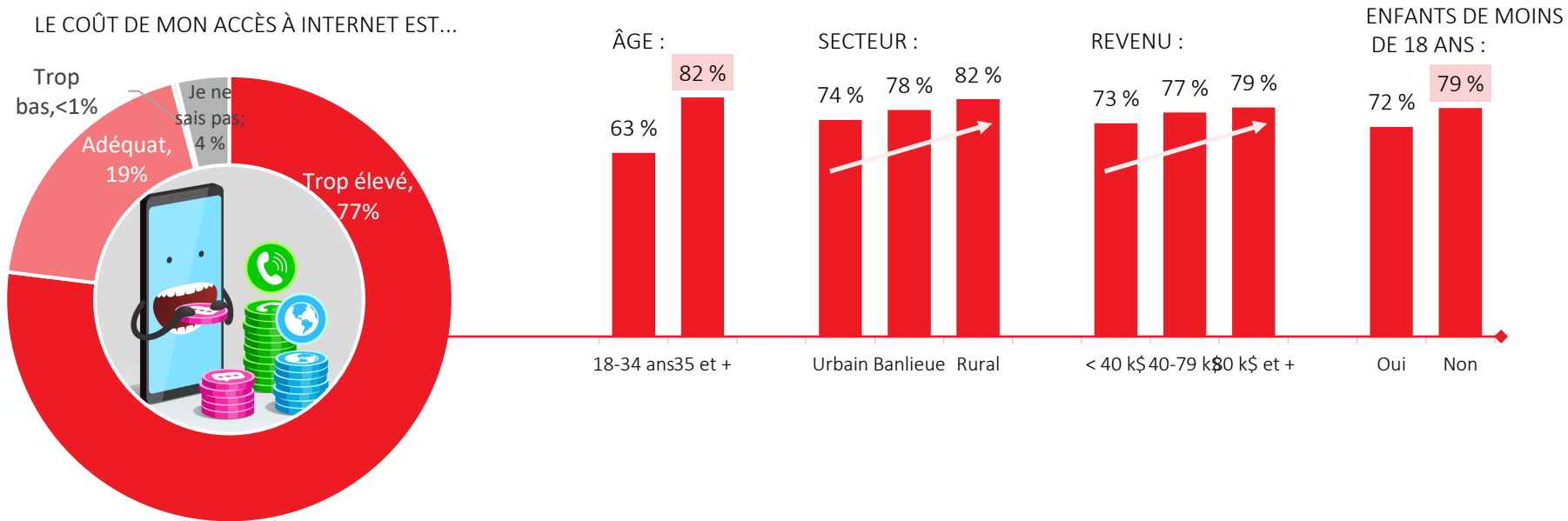
Des mesures rigoureuses d'assurance de la qualité permettent à Léger d'atteindre les normes de qualité supérieure fixées par l'entreprise. Par conséquent, ses méthodes de collecte de données et de stockage surpassent les normes établies par l'Association mondiale de recherches sur l'opinion publique (AMROP). Ces mesures sont appliquées à chaque étape du projet : de la collecte des données jusqu'à l'analyse, en passant par le traitement. Notre objectif est de répondre aux besoins de nos clients avec honnêteté, confidentialité absolue et intégrité.



RÉSULTATS

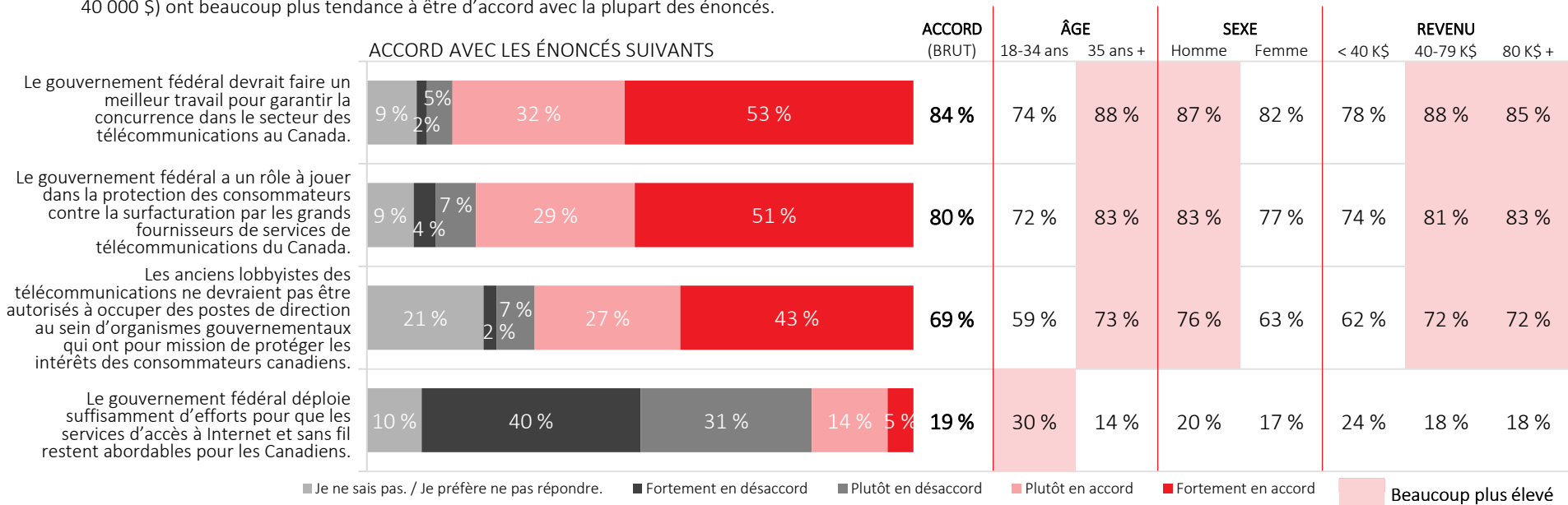
Une majorité de Canadiens affirment que le coût de leur accès à Internet est trop élevé.

Les trois quarts (77 %) affirment que le coût de leur accès à Internet est « trop élevé », tandis que 19 % estiment qu'il est « adéquat ». Pratiquement aucun répondant n'estime que le coût est « trop bas ». Les Canadiens âgés de 35 ans et plus (par rapport à ceux âgés de 18 à 34 ans) et ceux qui n'ont pas de jeunes enfants à la maison (par rapport à ceux qui ont des enfants âgés de moins de 18 ans) sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'ils paient trop cher pour leur accès à Internet. À mesure que le revenu augmente, la conviction que le coût de l'accès à Internet est trop élevé augmente également. Il en va de même lorsque l'on s'éloigne des zones urbaines.



La plupart des répondants estiment que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour protéger les consommateurs contre la surfacturation par les grands fournisseurs de télécommunications et qu'il devrait mieux garantir la concurrence dans le secteur.

Huit Canadiens sur dix affirment que le gouvernement fédéral devrait faire un meilleur travail pour garantir la concurrence dans le secteur des télécommunications au Canada (84 %) et qu'il a un rôle à jouer pour protéger les consommateurs contre la surfacturation par les grands fournisseurs de télécommunications du Canada (80 %). En fait, la moitié des répondants est fortement en accord avec ces deux énoncés. Seulement 19 % des répondants conviennent que le gouvernement fédéral déploie suffisamment d'efforts pour que les services d'accès à Internet et sans fil restent abordables pour les Canadiens (bien que 30 % des personnes âgées de 18 à 34 ans soient d'accord avec cet énoncé). Sept répondants sur dix (69 %) conviennent que les anciens lobbyistes des télécommunications ne devraient *pas* être autorisés à occuper des postes de direction au sein d'organismes gouvernementaux dont la mission est de protéger les intérêts des consommateurs canadiens, et 21 % disent qu'ils ne savent pas. Les Canadiens plus âgés (35 ans et plus par rapport à ceux âgés de 18 à 34 ans), les hommes (par rapport aux femmes) et ceux qui gagnent 40 000 \$ et plus (par rapport à ceux qui gagnent moins de 40 000 \$) ont beaucoup plus tendance à être d'accord avec la plupart des énoncés.



Q2 Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants? Base : TOUS (n = 1 534).

Leger

We know Canadians

